Image not found or type unknown

compte bloqué suite a un decouvert

Par **franny35**, le **14/10/2011** à **12:38**

bjr ma banque a paseé en aout 3 prélèvement la meme nuit pour un total de 1400 euros,sur ce compte le solde était de 0euros,c'est un compte sans autorisation de découvert,ni chequier,juste avec une carte sensea donc avec autorisation de paiement.Aujourd'hui avec les frais nous somme a decouvert de 1500euros et n'arrivons pas a trouver un arrangement avec notre banque.Nos compte sont bloqué,nous ne pouvons ni retirer de argent ,ni aucun prelevement ne passe,la seul reponce que j'ai eu de eux c'est nous ont veut notre argent,pour vos facture voyez les service sociaux.Que doije faire merci

Par **youris**, le **14/10/2011** à **12:58**

bjr,
la solution est de réapprovisionner votre compte.
votre compte devrait être suffisamment approvisionnés pour satisfaire aux prélèvements que vous ne pouviez pas ignorer surtout si le solde du compte était de 0 €.
c'est au titulaire du compte de le gérer et non à la banque.
cdt

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés